



Paris, le 11 février 2014

Madame la députée, Monsieur le député
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur

En ce début d'année 2014, les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques ont estimé nécessaire de vous alerter sur la diminution continue des moyens de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et des conséquences néfastes de ces décisions pour le service public, l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents.

Après la suppression de plus de 30 000 emplois en 12 ans, la situation de l'ensemble des services et des missions est aujourd'hui fortement dégradée. Et ce ne sont pas les 50 emplois réimplantés dans des directions nationales de contrôle fiscal qui pourront y remédier .

La demande de service public n'a pourtant jamais été aussi forte que ces dernières années. Ainsi les sollicitations dans les accueils des Centres des Finances Publiques ne cessent de croître, tant dans les centres urbains que dans les zones rurales. Les évolutions de la fiscalité et de la réglementation, notamment pour les PME, artisans et commerçants, ont accru la demande d'assistance et de soutien des contribuables professionnels. Les attentes des élus et des collectivités sont également plus importantes (fiscalité locale et CFE, révision foncière, intercommunalité, transferts de charges dans le cadre de la décentralisation,...).

Les suppressions d'emplois conduisent la Direction Générale des Finances Publiques à ne plus pouvoir assurer normalement l'accueil des usagers et la gestion de proximité. Elles ont affaibli considérablement nombre de postes comptables qui n'ont plus les moyens humains nécessaires alors que leurs périmètres de compétences augmentent continuellement.

Si les restrictions budgétaires pèsent directement sur les dépenses de fonctionnement, d'équipement, de sécurité, de formation des agents, de remboursement de leurs frais de déplacement, elles auront un effet négatif sur la capacité à maintenir les taux de recouvrement des recettes publiques de l'État, des Collectivités locales et des hôpitaux.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques ont constamment contesté cette politique auprès des ministres concernés considérant que la situation économique justifiait au contraire un renforcement des moyens de la DGFIP.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et des questions que vous serez sans doute amené à poser aux ministres sur les conditions d'exercice du service public républicain à la DGFIP.